

La mosaïque luxembourgeoise

Charles FLEURY*

La société luxembourgeoise est une société multiculturelle. Selon les données du *Panel Socio Economique Liewen zu Lëtzebuerg* (PSELL3/EU-SILC) de 2007, 40% des résidents adultes¹ sont nés à l'étranger. Si cet apport important d'immigrants constitue une richesse culturelle, il permet également de ralentir le vieillissement démographique du pays et favorise l'accroissement de sa population. Sans l'apport des immigrants, la population résidente déclinerait, la fécondité moyenne des femmes résidentes (1,61 enfants) étant inférieure au seuil de remplacement des générations (2,1 enfants par femme)².

Bien que l'immigration soit aujourd'hui plus forte, elle n'est cependant pas un phénomène nouveau. Comme celle de nombreuses autres sociétés, l'histoire du Luxembourg est faite de plusieurs vagues d'immigration. Pour les 150 dernières années, on en retient généralement trois. La première se déroule durant la seconde moitié du 19^{ème} siècle et se caractérise par l'arrivée d'une main-d'œuvre allemande appelée à travailler dans les industries naissantes. La deuxième vague s'étend de la fin du 19^{ème} siècle jusqu'au début des années 1960. Elle se compose principalement d'immigrants italiens (accompagnés éventuellement de leur famille) venus travailler dans les sociétés minières et sidérurgiques. La troisième vague d'immigration, encore en cours aujourd'hui, débute au milieu des années 1960. Elle concerne les immigrants portugais engagés, pour les hommes, dans le secteur de la construction et, pour les femmes, dans celui des services. À côté de ces trois vagues migratoires, il faut également noter l'immigration de travailleurs qualifiés en provenance des pays limitrophes (France, Belgique et Allemagne), particulièrement importante depuis le début des années 1990, et celle de ressortissants de l'Europe de l'Est. De ces phénomènes migratoires, il résulte qu'au sein même de la population native du Luxembourg, bon nombre de personnes sont, par leurs parents ou grands-parents, d'origine étrangère.

Dans les lignes qui suivent, nous examinons l'origine des résidents adultes du Luxembourg à partir des informations relatives à leur lieu de naissance ainsi qu'au lieu de naissance de leurs parents et de leurs grands-parents.

Plus de 60% de la population luxembourgeoise est d'origine étrangère

Selon les données du PSELL3/EU-SILC, parmi la population née au Luxembourg, soit 60% de la population adulte, 38,5% ont au moins un parent et/ou un grand-parent né à l'étranger. 61% de ces résidents d'origine étrangère sont des immigrants de la « deuxième génération », dont au moins un des deux parents est né hors du Luxembourg³, tandis que les 39% restants sont des immigrants de la « troisième génération », nés de parents natifs du Luxembourg mais descendant d'au moins un grand-parent né à l'étranger. Fait intéressant : lorsqu'on additionne ces immigrants des deuxième et troisième générations avec ceux de la première génération (soit 40% de la population résidente), il apparaît que 63% des résidents

adultes ont, de près ou de loin, des origines étrangères. En d'autres termes, seuls 37% des résidents adultes sont nés au Luxembourg et ont à la fois leurs deux parents et leurs quatre grands-parents nés au Luxembourg⁴. Et lorsqu'on tient compte de la population âgée de moins de 16 ans, cette proportion est encore plus faible, s'établissant à 34% de la population résidente totale.

Des origines essentiellement européennes

En considérant qu'un individu peut avoir des origines multiples du fait de nationalités différentes parmi ses ascendants, l'analyse de ses origines, de celles de ses parents et de celles de ses grands-parents révèle que les résidents adultes ayant des origines étrangères proviennent de plus de 130 pays différents. Ces pays sont toutefois inégalement représentés puisque 89% des résidents adultes d'origine étrangère sont nés sur le continent européen, de parents et de grands-parents nés également sur le continent européen. Ainsi, seulement 11% des résidents adultes d'origine étrangère ont des origines extra-européennes – dont plus de la moitié proviennent, directement ou indirectement, du continent africain.

Sans surprise, les origines des résidents reflètent les principaux flux migratoires observés au Luxembourg au cours des 150 dernières années. Les individus ayant des origines multiples étant comptés autant de fois qu'ils ont d'origines différentes⁵, il appert que parmi les principales origines étrangères, figurent l'Allemagne, l'Italie, le Portugal, la France et la Belgique. L'origine portugaise est la plus fréquente, puisqu'elle concerne 15% de l'ensemble des adultes vivant au Luxembourg. Suivent, par ordre décroissant, l'Allemagne (12%), la France (12%), l'Italie (10%) et la Belgique (9%). Les autres origines européennes sont moins fréquentes, mais non négligeables. Ainsi, 7% des résidents ont une origine d'un

¹ Par résident adulte, nous entendons tous les individus âgés de 16 ans ou plus.

² Source : *Annuaire statistique du Luxembourg 2008*.

³ Parmi les immigrants de la « deuxième génération », plus de la moitié (58%) descendent d'un couple mixte, c'est-à-dire d'un parent né au Luxembourg et d'un parent né à l'étranger.

⁴ Les données disponibles ne nous permettent pas d'identifier les individus qui ont résidé au Luxembourg dès leur naissance, mais qui sont nés dans un hôpital étranger. Nous devons donc faire l'hypothèse que ces personnes sont d'origine « étrangère ». L'impact de cette hypothèse sur nos résultats est en fait minime vu que moins de 4% des résidents nés à l'étranger et interrogés dans notre enquête déclarent être arrivés au Luxembourg avant l'âge d'un an; il y a donc peu de risque de considérer comme « étranger » un individu né, par exemple, à l'hôpital d'Arlon mais ayant résidé au Luxembourg dès sa naissance. Le risque d'erreur est d'autant plus faible que l'on constate que c'est en provenance de Grande-Bretagne et d'Asie que s'observent les plus fortes proportions de résidents nés à l'étranger mais arrivés au Luxembourg avant l'âge d'un an, ces proportions s'établissant à plus de 10% pour ces deux régions; en Allemagne et en Belgique le chiffre est de 7% et en France, de 3%.

⁵ Un enfant de père portugais et de mère française aura donc deux « origines étrangères » (portugaise et française) et contribuera au calcul des pourcentages relatifs aux origines portugaise et française.

* CEPS/INSTEAD

pays de l'Union européenne (UE) des 15, autre que ceux mentionnés précédemment. Il s'agit essentiellement des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de l'Espagne. Quant aux personnes ayant une origine d'un pays européen extérieur à l'UE des 15, elles représentent 6% de la population et sont majoritairement issues de l'ex-Yougoslavie, de Pologne et de Hongrie

Les immigrants des première, deuxième et troisième générations ont des origines différentes

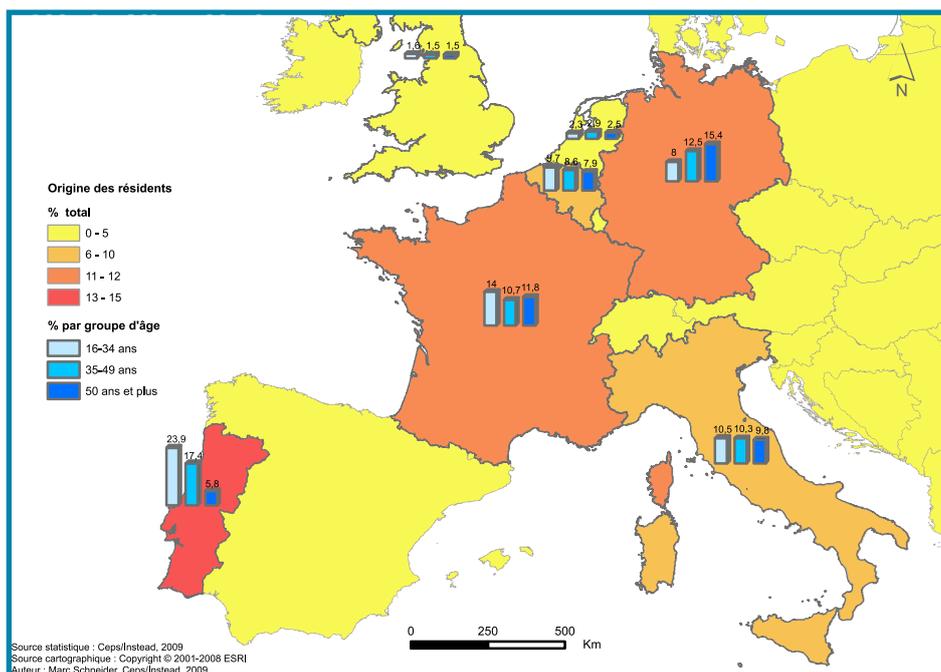
L'analyse du ou des pays d'origine des résidents, selon qu'ils appartiennent à la première, deuxième ou troisième génération d'immigrants, témoigne de l'histoire récente de l'immigration au Luxembourg. Il apparaît ainsi que les personnes originaires du Portugal, d'Asie, du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Amérique sont principalement des immigrants de la première génération, plus de 86% d'entre elles n'étant pas nées au Luxembourg. Il en va de même des personnes originaires des pays européens non membres de l'UE des 15, bien qu'on observe pour ces pays une part importante d'immigrants de deuxième ou de troisième génération (24%). Les immigrations en provenance de France, Belgique et Italie sont un peu plus anciennes puisque plus de 26% des résidents originaires de ces pays sont de la deuxième génération⁶ et plus de 15%, de la troisième génération. L'immigration allemande semble la plus ancienne et la plus stable : seuls 35% des résidents d'origine allemande sont des immigrants de la première génération, 30% sont de la deuxième génération et 35% de la troisième génération. Ces résultats cachent toutefois d'importantes différences selon la cohorte de naissance.

Une composition culturelle en cours de mutation

La composition culturelle du Luxembourg pourrait bien se modifier substantiellement au cours des prochaines décennies. Il apparaît en effet que la probabilité d'avoir des origines étrangères n'est pas la même selon le groupe d'âge auquel appartient l'individu, les plus jeunes étant nettement plus susceptibles d'avoir des origines étrangères que les plus âgés. Ainsi, 72% des jeunes adultes âgés de moins de 35 ans ont des origines étrangères contre 53% des personnes âgées de 50 ans ou plus. La liste des pays d'où proviennent les résidents luxembourgeois varie également selon l'âge. Comparativement aux générations les plus anciennes, les adultes de moins de 35 ans ont plus souvent des origines portugaises (24% contre 6%) ou africaines (7% contre 1%). De même, ils sont proportionnellement un peu plus nombreux à avoir des origines françaises (14% contre 12%), belges (10% contre 8%) ou européennes hors UE-15 (8% contre 5%). En revanche, les origines allemandes deviennent plus rares, vu que seulement 8% des jeunes adultes ont de telles origines contre 16% des personnes âgées de 50 ans ou plus.

Si les tendances migratoires actuelles se maintiennent, la composition culturelle du Luxembourg devrait donc se modifier avec le renouvellement des générations. La mosaïque luxembourgeoise continue à évoluer...

Origine des résidents adultes du Luxembourg



Source pour les résidents : PSELL-3/2007, CEPS/INSTEAD, STATEC.

Grille de lecture : Entre 13 et 15% de l'ensemble de la population adulte (âgée de 16 ans et plus) résidant au Luxembourg ont des origines portugaises. Cette proportion varie selon l'âge : elle est de 24% chez les 16-34 ans, 17% chez les 35-49 ans et 6% chez les 50 ans et plus. Notons que les origines ne sont pas exclusives et qu'un même individu peut cumuler plusieurs origines, suivant son lieu de naissance et le lieu de naissance de ses parents et grands-parents.

⁶ Dans le cas de l'Italie, 41% des résidents d'origine italienne sont de la deuxième génération.

La source de données : Le PSELL-3 (*Panel Socio-Economique Liewen zu Lëtzebuerg*) est une enquête qui a été lancée en 2003 auprès d'un échantillon représentatif de la population résidant au Luxembourg. Grâce à la méthodologie mise en oeuvre pour sa réalisation, les résultats issus de cette enquête effectuée auprès d'un échantillon initial de quelque 3500 ménages (9500 individus) constituent des estimations précises des chiffres concernant l'ensemble de la population. Le PSELL-3 sera réalisé chaque année par le CEPS/INSTEAD, en collaboration avec le STATEC. Il s'inscrit dans le programme statistique *EU-SILC* de l'Union Européenne (*European Union - Statistics on Income and Living Conditions*) destiné à connaître les revenus et conditions de vie des personnes et des ménages dans les différents Etats membres. Plus d'infos : www.ceps.lu/vivre.